

Intégration d'un jeune en situation de handicap

Avant le camp

- **L'enfant, participe aux activités d'année**
- L'enfant participe aux activités d'année du groupe
Il connaît ses copains, il a ses habitudes ; La famille/l'éducateur sont rassurés, sont en confiance. Les craintes d'un premier départ en camp sont moindres.
- Le lieu de camp est-il adapté à l'enfant (accessibilité, repère matériel, ...)
Le projet de camp se construit durant l'année, il ne sera pas difficile de prendre en compte les contraintes éventuelles liées à la situation de l'enfant.
- La durée du séjour est-elle adaptée
Attention !! 2 ou 3 semaines ce n'est pas un mercredi après midi ou un week end. Un temps d'échange avec l'enfant, la famille et/ou éducateur, les responsables permettra d'adapter si nécessaire la durée du camp.
- Pensez à un retour anticipé au cas où l'enfant n'arrive pas à s'intégrer
Comme tous les enfants, le départ en camp peut être difficile (absence de la maman et/ou du papa, changement de repère (son lit par exemple),....), et plus particulièrement pour une personne en situation de handicap avec des réactions que nous ne pouvons pas gérer, maîtriser en tant qu'animateurs. Dans ce cas le retour anticipé doit être envisagé pour le bien être, la sécurité de l'enfant et le reste du groupe.

- **Le camp : première expérience**
- Abordé le projet d'intégration avec le groupe (responsables, jeunes, parents)
L'accueil du jeune en situation de handicap fait partie du projet de camp sans pour autant devenir contraignant pour le reste du groupe et transformer le projet initial. Le jeune en situation de handicap doit aussi s'adapter au projet. Chacun doit se sentir prêt à vivre cette expérience, à accepter le changement.
- Rencontrer le jeune, les parents, éducateurs pour faire un point (type d'handicap, difficultés physiques, émotionnelles,)
Permet d'appréhender, d'analyser la situation. Avoir des éléments pour voir si notre projet est, ou peut s'adapter au jeune, construire un projet d'intégration du jeune. Rassurer la famille.
- Participer à deux activités minimum (week end) avec le groupe avant le camp
Mettre l'enfant en situation « pratique ». Découvrir le fonctionnement du groupe, la vie en collectivité, le camping,..... Observer le comportement du groupe vis-à-vis de l'enfant en situation de handicap.
- Le lieu de camp est il adapté
En fonction du handicap (mental, physique, moteur,), qu'elles sont les difficultés que nous pouvons rencontrer, comment y remédier, les aménagements à opérer (accessibilité fauteuil, la circulation/repérage dans les locaux, les extérieurs,
- les activités
Sont elle adaptées, des aménagements sont ils possibles ?
- Pensez à un retour anticipé au cas où le jeune n'arrive pas à s'intégrer
Voir ci-dessus
- Disposition à prendre concernant l'handicap de l'enfant
Anticiper les contraintes techniques voire médical (appareillage, soins régulier)

- **L'équipe**
- Formation
Sensibiliser l'équipe à l'handicap de l'enfant (pathologie, risque, comportement,), comment adapter l'activité, le quotidien (toilette, repas, ...).
Participer à des temps de formation; appro BAFA, AVLA (Animateur Vacances et Loisirs Adaptés)
- Le taux d'encadrement : faut-il un encadrement supplémentaire, incidence sur le coup du séjour, qui finance ?, des aides sont possibles.

Pendant le camp

- **Législation**
- Y a-t-il une réglementation spécifique
Il n'y a pas de réglementation spécifique, la loi est la même pour tous. Pour autant des recommandations, des propositions pédagogiques existent :
Livret jeunesse et sports
L'association est signataire de la Charte de déontologie pour l'accueil des personnes en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées (www.jp.a.asso.fr)
CAP HANDI (Accueil et intégration d'enfants, de jeunes et d'adultes handicapés aux EEDF)
Routes Nouvelles dossiers de l'animation N°31
- Dispositions particulières à prendre (médecin, infirmière,)
Si besoin
- **Un cadre sécurisant**
- Mettre en place des repères sur le lieu de camp ; en fonction du handicap (sensoriel, physique, moteur, mental,.....)
Une signalétique, un repérage adaptés (dessins, des mots simples, couleurs,....), l'éclairage,
- L'animateur/responsable référent
- L'intégration avec les autres (ni trop ni pas assez, valorisation)
- **Un rythme adapté**
- Les activités
- Le couchage, le lever, la sieste
- Les soins
- Les repas

Après le camp

- Bilan avec le jeune
- Avec le groupe
- Les parents et/ou éducateurs, institutions
- Et après !!

Pour tous conseils, n'hésitez pas à prendre contact avec un groupe qui a l'expérience, un service Vacances adaptées, et/ou prendre contact avec Alain Marché ; délégué national, coordinateur des services Vacances adaptées. Alain.marche@eedf.asso.fr